



**DOCUMENT FINAL
DE L'ETAPE
CONTINENTAL EN
MOYEN-ORIENT**

“Le centre de l’Eglise
n’est pas elle même.
Sortons de l’inquiétude
excessive pour nous-
mêmes, pour nos
structures, pour la
façon dont la société
sympathise avec
nous. Et à la fin,
cela nous conduira
à une “théologie du
maquillage”

(Pape François)

« Le nom de l'Église est Synode »¹

Préambule

1. Les Églises catholiques au Moyen-Orient (Copte, maronite, grecque-melchite, syriaque, chaldéenne, arménienne et latine) ont tenu leur Assemblée synodale continentale à Bathania (Harissa, Liban) du 13 au 17 février 2023. Ces Églises y ont pris part moyennant des délégations issues de divers pays : Égypte, Terre Sainte, Liban, Syrie, Jordanie, Irak, et les pays du Golfe arabe. Y ont aussi pris part le cardinal Mario Grech, Secrétaire Général du Synode des Évêques, le cardinal Jean-Claude Hollerich, Rapporteur de l'Assemblée synodale 2021-2024, et sœur Nathalie Becquart, Sous-Secrétaire du Synode. En plus des Patriarches, les délégations ont rassemblé évêques et prêtres, religieux et religieuses, hommes et femmes laïcs de tous les âges. Le total des participants fut cent vingt-cinq personnes, comprenant quarante femmes laïques et consacrées, mariées et célibataires, et quarante hommes laïcs, adultes et jeunes de tous les âges, mariés et célibataires, et personnes handicapées. À cette assemblée synodale ont également pris part des amis venant des Églises orthodoxes et protestantes, et du Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO/MECC), ainsi que des hommes et femmes agnostiques. Des représentants des confessions musulmanes ont pris part à la session d'ouverture.

2. Le *Document synodal pour l'étape continentale* a constitué la feuille de route du cheminement de l'Assemblée synodale. Ce fut, dès lors, un moment pentecostal au cours duquel les membres de l'Assemblée se sont laissés guider par l'œuvre de l'Esprit Saint, à telle enseigne que la prière fut le fondement sur lequel ont été construits les axes de l'activité de réflexion quotidienne, tant dans les assemblées plénières que dans les travaux de groupes. L'écoute mutuelle fut le paradigme de référence, alors que la participation vint traduire l'esprit de communion qui régnait entre les membres de l'Assemblée ; laquelle communion atteignit sa plénitude dans l'Eucharistie qui, célébrée chaque fois selon l'un des rites des Églises orientales, couronnait les travaux journaliers. En outre, la méditation de la Parole de Dieu et les conversations spirituelles créèrent une ambiance de fraternité, de confiance, d'audace et d'esprit de responsabilité dans les délibérations des participants et participantes qui tenaient à apporter un éclairage précieux à la question fondamentale : « *Comment l'Église peut-elle devenir plus synodale ?* »

3. L'organisation soigneuse et méticuleuse créa une ambiance de détente et de sérénité qui constitua une motivation précieuse au travail assidu et sérieux. Le mérite en revient à l'immense effort fourni par le Secrétaire général du Conseil des Patriarches catholiques d'Orient (CPCO), en collaboration avec le comité d'organisation et les autres comités qui ont préparé, ordonné, accompagné les travaux de l'Assemblée.

¹ Jean Chrysostome, *Explicatio in Psalmum 149* : PG 55, 493.

1. « Il dressa sa tente parmi nous » (Jn 1, 14) : Le Verbe de Dieu au milieu de son Peuple

4. La présence du Verbe incarné parmi nous et en nous ne cessait, depuis la prière d'ouverture jusqu'à la fin des travaux, de guider nos pas dans cette Assemblée synodale. Nous avons écouté et célébré le Verbe et nous avons médité ce que son Esprit Saint nous inspire aujourd'hui. Or nous nous sommes rendu compte que le Peuple de Dieu vivant au Moyen-Orient se trouve constamment convié à cheminer sous la guidance du Verbe et dans la force de l'Esprit, au cœur des défis, vicissitudes et malheurs, animé par l'espoir de voir ce monde transfiguré en Royaume de Dieu, royaume de paix, de justice et de joie, où l'amour de Dieu est accordé à tous les êtres humains sans distinction.

5. Dieu invite son Église à former en premier lieu une seule communauté à l'écoute de sa Parole, à s'acheminer sous sa guidance et à discerner ce que la Parole lui révèle en vue de la répandre lorsque l'Église sort à la rencontre de tout être humain, et de garder ainsi la fidélité à sa mission. Sortir dans le monde est la raison d'être de l'Église et de sa vocation. En effet, la Parole précède l'Église et lui trace la voie selon laquelle, grâce aux inspirations de l'Esprit qui la conduit, elle détecte les besoins de son Peuple et du monde. Dans le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean, le Verbe émane du Père et « dresse sa tente » parmi nous, bien plus il dresse sa tente en nous, c'est-à-dire dans son Peuple et dans son Église. Par son incarnation, le Fils unique a accompli la présence sacramentelle de Dieu, en la rendant réelle et tangible, car la demeure de Dieu ne s'astreint plus désormais à un quelconque lieu : elle s'est concrétisée dans son Corps mystique et dans l'union de ses membres. Plus ce Corps demeure uni, harmonieux et ouvert, plus il permet au « Verbe » qui est en lui de sortir à la rencontre de tout homme.

6. L'expression « dresser sa tente » résume tout le cheminement de Dieu avec son peuple, depuis la métaphore de l'Arche de l'alliance ou tente de la Rencontre, dans l'Ancien Testament, jusqu'à l'Apocalypse, livre couronnant le Nouveau Testament, où Dieu dresse sa tente dans la Nouvelle Jérusalem. Ainsi, s'achève dans la gloire le cheminement de Dieu avec son Peuple, qui déploie sa tente au-dessus de son Peuple et en son milieu, une fois pour toutes et jusqu'à l'éternité, par la vertu de son Verbe incarné. À son tour, l'Église dresse sa tente en réponse à la présence de Dieu et à son action en elle, et s'achemine jusqu'à ce qu'elle parvienne à sa demeure, c'est-à-dire à la maison céleste, tel que nous l'apprenons dans le livre de l'Apocalypse 12,12 : « Soyez donc dans la joie, vous, les cioux et vous qui habitez dans les cioux ». Cette exhortation à la joie récapitule ainsi la célébration du salut et la louange de l'hymne de la victoire ultime, en signe de l'espérance chrétienne, surmontant toutes nos peurs, anxiétés et incertitudes, et transcendant toute réalité tangible, perceptible et visible.

7. Tout au long de l'histoire du salut, Dieu accompagne son Peuple et lui offre son Verbe et son Esprit, en somme, tout ce qu'il a et tout ce qu'il possède. Mais dans le

Nouveau Testament, le cheminement de Dieu avec son peuple se réalise de manière inouïe par l'incarnation du Fils, lequel manifeste l'indéfectible et indéniable attachement de Dieu à l'homme. Alliance éternelle, communion pérenne, car par Jésus-Christ s'achève l'union entre Dieu et l'homme une fois pour toutes (*Ephapax*). La synodalité que nous aspirons à vivre pleinement n'atteindra son paroxysme que par la communion par laquelle Dieu nous introduit, en tant que son Peuple, dans sa vie trinitaire divine et dans notre communion les uns avec les autres, pourvu que nous nous rassemblions autour de la parole et du corps du Seigneur ressuscité, et que nous œuvrions selon l'inspiration de l'Esprit Saint, en vue de réaliser la communion avec le monde à travers la proclamation de la Bonne Nouvelle et l'adhésion à la cause de la dignité humaine.

11. La synodalité de l'Église : sa nature et ses signes

8. La synodalité est, non pas une chose fortuite dans la vie de l'Église, mais un signe inhérent à sa nature. La véritable synodalité est pour nous, membres du corps mystique du Christ, identification avec le Christ et imitation de son mode de vie. Puisque le Christ est ressuscité, « *Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix !* » (Phil 2, 6-8). C'est parmi nous qu'il a dressé la tente de sa divinité et de son humanité, et qu'il nous a fait passer de la mort à la résurrection, nous ouvrant ainsi la voie de la vie divine. Il nous a accompagnés pour parcourir le chemin de la vie, et s'est rendu attentif à nos épreuves, partageant aussi nos joies et nous offrant son amour jusqu'au bout. Pour nous, le Christ est la Voie (Jn 14, 6). C'est pourquoi les premiers chrétiens furent appelés « compagnons de route », « adeptes de Jésus » (*sequela Jesu*, la suite de Jésus).

9. Par sa nature, l'Église est synodale, car elle n'est pas seulement un corps institutionnel et juridique, mais en premier lieu le mystère du Christ qui agit parmi et en ceux et celles qui croient en lui (*Lumen Gentium*, 1-5). Cette œuvre est garantie par l'Esprit Saint qui fut octroyé à l'Église le jour de la Pentecôte pour qu'il l'accompagne dans sa mission et « la dirige par des dons variés, tant hiérarchiques que charismatiques » (*Lumen Gentium*, 4). Ainsi les fidèles suivent ensemble les pas du Christ ressuscité, écoutent sa parole et discernent unanimement sa volonté à la lumière de l'Esprit Saint, se concertant dans le dialogue au sujet des modalités de sa réalisation *hic et nunc*, selon les données du contexte et les exigences du Royaume.

10. L'Église synodale est l'Église de l'unité, de la catholicité, de la sainteté et de l'apostolicité. Ces quatre signes constituent l'Église de Dieu dans un lieu, un « *humus* », *i. e.* dans une histoire, une géographie, une culture, une langue, des défis, des traditions, une poésie, des récits, etc. Notre Église synodale est l'Église de l'Orient arabe, telle qu'elle a été dépeinte par feu le Père Jean Corbon : Église annonciatrice du mystère du

Christ et fidèle témoin de la Bonne Nouvelle, jusqu'au martyre. Il est vrai qu'elle porte le dépôt de la foi et qu'elle le transmet en « vases d'argile » (2Co 4,7), endurant souffrance, fragilité et peur, cependant elle garde l'esprit de l'espérance. Il est indéniable que la synodalité consolide l'unité, manifeste la catholicité, conduit à la sainteté et sauvegarde le lien de l'apostolicité et de la mission. Cela se vérifie dans le cheminement commun d'un peuple uni par la Parole de Dieu, sa volonté et son économie divine ; un peuple sanctifié par l'effusion de l'Esprit Saint, qui renouvelle sans cesse en lui la vie du Christ ressuscité ; un peuple qui rassemble sans distinction aucune, car « en Jésus-Christ il n'y a plus ni esclave ni libre » (Ga 3,28), car l'humanité tout entière forme la famille de Dieu ; un peuple qui, à travers les siècles, n'a cessé de recueillir des Apôtres et des Églises la Bonne Nouvelle, la transmettant au monde dans un esprit de créativité qui convient et s'adapte aux changements du contexte et des circonstances. Aussi la synodalité repose-t-elle sur l'œuvre de l'Esprit Saint qui nous transfigure *hic et nunc* en nouveau Peuple de Dieu, Corps mystique du Christ, Temple vivant de l'Esprit.

11. Nos Églises se retrouvent au cœur d'un combat de survie et de présence agissante, en vue de relever ainsi les défis de l'unité dans un monde morcelé et miné par l'égoïsme et le repliement sur soi ; les défis de la sainteté dans un monde qui a perdu les repères des valeurs spirituelles et humaines ; les défis de la catholicité dans un monde que domine la discrimination et dont le comportement est marqué par l'ignoble racisme ; les défis de l'apostolicité dans un monde où la surmédiation occulte les valeurs évangéliques de l'amour, de la justice et de la paix. Ces défis acquièrent une dimension d'extrême gravité dans un Moyen-Orient où s'exacerbent conflits armés, violence, haine et guerre. Cependant, le cheminement commun des Églises, dans un esprit d'authentique synodalité, est seul susceptible de garantir l'annonce de la Bonne Nouvelle et l'avènement du Royaume de Dieu. Cette démarche requiert donc le cheminement en commun du Peuple de Dieu et la collaboration active à la cicatrisation des blessures, à la consolation dans les peines, à la solidarité dans les épreuves, à la purification de la mémoire, à l'élaboration collective des décisions et à leur mise en pratique.

III. La synodalité dans notre tradition théologique orientale

12. La théologie de nos Églises orientales a toujours tenu à mettre en relief le sens de la synodalité, en se référant au mystère de l'économie de salut, à la vie trinitaire et à la communion terrestre avec l'espèce humaine, communion concrétisée dans la convocation du Peuple de Dieu et son exhortation à se rassembler dans ce qu'on appelait autrefois en hébreu *Kahal*. À son plan, Dieu a associé son Peuple en tant que partenaire, peuple constitué d'hommes, de femmes, d'enfants, tout comme d'étrangers, répondant à l'appel de Dieu et affluant de toutes parts pour l'adorer, écouter sa Parole, discerner sa volonté et agir conformément à ses préceptes.

13. Toutes nos Églises orientales catholiques, à l'exception de l'Église latine, ont été instituées selon une structure patriarcale et synodale (voir *Orientalium Ecclesiarum*, 7-11). Toutefois, la synodalité est d'abord vécue au sein de ces Églises dans la Liturgie, c'est-à-dire dans l'adoration de Dieu Un et Trine. Nul synode ne saurait se tenir s'il n'est inauguré et clôturé par la célébration de l'eucharistie, signe de communion et d'unité, en présence du Peuple de Dieu qui approuve et reçoit explicitement les résolutions prises. Malheureusement, pour des raisons d'ordre historique, les synodes des Églises orientales sont devenus de simples assemblées annuelles se limitant à la participation des évêques, à l'instar des Conférences Épiscopales Nationales, alors que ces synodes s'en distinguent clairement par leur nature, leur pouvoir et leur statut conditionné par la réception de l'ensemble du Peuple de Dieu. Il est incontestable, dès lors, que le retour à la pratique synodale, concrétisée par la présence des représentants de l'ensemble du tissu ecclésiastique, s'accommode mieux de l'exhortation du Pape à revaloriser la théologie du Peuple de Dieu, à réanimer le sens de la foi (*sensus fidei*), et à assumer la responsabilité apostolique commune conformément à ce qui est recommandé dans le deuxième chapitre de la constitution *Lumen Gentium* (9-18). En vertu d'un tel retour, se révéleront dans une clarté plus radiante la communion, l'œuvre collective et l'engagement au service de la mission commune.

14. Nos Églises orientales sont issues du sein de la synodalité, notamment des conciles ou synodes régionaux qui, selon les historiens, apparurent dans la région de l'Asie mineure au cours de la seconde moitié du 2^e siècle. À la suite du concile de Chalcédoine, elles furent instituées en Églises patriarcales conformément aux dispositions du Code de Justinien au 6^e siècle. Au fil des siècles, le droit canonique patriarcal a évolué, surtout à la suite de la restitution, à partir du 18^e siècle, de l'union de nos Églises avec le Siège romain apostolique. Depuis le milieu du 19^e siècle, ce code patriarcal fut considérablement affecté par le régime confessionnel ou système des *Millets* (communautés confessionnelles), en vertu duquel les laïcs participaient en tant que membres aux travaux des synodes. Néanmoins, l'ingérence du politique et l'interférence des intérêts personnels aboutirent à l'exclusion des fidèles laïcs des synodes ; ce qui ouvrit la voie à l'apparition d'une forme de cléricalisme accentuant la mainmise sur le pouvoir et l'autoritarisme dans le processus de promulgation des décisions. Grâce à l'exhortation du Pape François, nous entendons aujourd'hui remettre en valeur le rôle décisif de tous les membres du même corps ecclésial, et favoriser ainsi l'application concrète de la synodalité dans toutes ses dimensions.

15. La synodalité en Orient est indispensable pour la gestion de la pluralité sous toutes ses formes. Il s'agit d'une *praxis* ecclésiastique approuvée dans les synodes de nos Églises patriarcales où la décision du *protos* ou *premier* est conditionnée par l'assentiment de tous, et où l'attitude de l'ensemble des membres ne contredit point la décision du *protos*, conformément au Canon 34 des Apôtres. Cette *praxis* commande aussi les Assemblées des Patriarches et Évêques catholiques nationales qui, dans cette région, œuvrent de concert à l'accomplissement de la même mission à travers la mise en place d'un plan pastoral commun. La création du Conseil des Patriarches Catholiques d'Orient (CPCO) vient affermir cette coopération ; elle montre plus particulièrement l'importance du processus de cheminement commun qui s'est surtout traduit dans la diffusion de *Lettres pastorales* adressées, à partir de

l'an 1991, aux fidèles des différentes Églises, exposant et analysant les questions les plus saillantes qui sont en rapport avec leur présence et l'annonce de l'Évangile au Moyen-Orient. Ce qui caractérise, toutefois, ce processus de cheminement commun au sein de nos Églises orientales catholiques, c'est justement leur ralliement en 1990, en tant que famille ecclésiale unie, au Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO/MECC), en vue de vivre la communion avec tous les frères et sœurs chrétiens de la région, de s'engager ensemble dans la prise en charge des pénibles défis, de s'entretenir ensemble dans un dialogue commun avec les musulmans, les juifs et les autres éléments constitutifs de la société moyen-orientale, et de cheminer ensemble vers une proclamation digne et efficace de l'Évangile.

16. Au cours de ce cheminement commun, nos Églises se nourrissaient de leur communion avec l'Église de Rome et le Pontife romain, contribuant ainsi à l'édification de la catholicité de l'Église, l'enrichissant, grâce à leur patrimoine ecclésiastique, théologique, patristique et culturel, de leur présence, apport et participation aux conciles et assemblées romains catholiques, rappelant constamment leur valeur en tant que signe témoignant de l'unité de l'Église du Christ, évoquant ainsi la devise du Pape Jean-Paul II : « L'Église respire par ses deux poumons, l'Orient et l'Occident » (cf. *Ut unum sint*, 54). En effet, nos Églises trouvent dans le processus synodal une opportunité unique pour se renouveler dans la fidélité à leur Maître, le Seigneur ressuscité de la mort, et dans la soumission aux inspirations de l'Esprit Saint et à ce qu'il leur insuffle aujourd'hui.

IV. L'expérience de l'Assemblée synodale continentale

17. Les participants aux travaux de l'Assemblée synodale ont exprimé la difficulté de communiquer sous les pénibles conditions qui ont affecté, et ne cessent de le faire, les pays de la région, surtout en termes de perturbation, conflits et guerres. Prendre en charge les priorités relatives à la survie et la sauvegarde de la présence chrétienne eut un profond impact sur le processus synodal, la réflexion commune, l'écoute mutuelle, et surtout l'attention accordée à ceux et celles qui semblent vivre en marge de la vie ecclésiale dans des conditions d'écart et d'éloignement. Le séisme qui a dévasté une partie de la Turquie et de la Syrie a affligé les esprits et attristé les cœurs des membres de l'Assemblée. Lesquels ont dû porter dans leur prière et leur réflexion les habitants de ces régions ravagées, tout au long de leur rencontre avec leurs représentants, et ont tout entrepris pour exprimer leur communion et solidarité avec les victimes et leurs familles. L'Assemblée synodale a ravivé l'espoir d'un nouvel élan offrant à nos Églises et à l'ensemble de leurs membres la possibilité de reprendre, avec un nouveau souffle, le cheminement en commun, en vue de rendre témoignage et d'accomplir la mission, surtout dans un contexte où coexistent des cultures diverses, une multitude de religions, des courants de pensée différents, et des conditionnements propres à chaque pays, à chaque société, à chaque peuple. Là où ses directives furent observées, le processus synodal a ainsi permis aux membres de nos Églises de vivre l'expérience

du cheminement commun, de favoriser l'écoute mutuelle et la liberté d'expression, surtout de la part des femmes et des jeunes (APECL², §1.1, p3).

18. Les synthèses élaborées et présentées par les Églises au cours de l'Assemblée synodale, ainsi que les délibérations effectuées dans les groupes de réflexion et de travail, soulignèrent à l'unanimité l'importance cruciale des questions suivantes : L'unité dans la diversité ; La liturgie est notre vie ; Appel à un œcuménisme créatif et revitalisé ; L'Église de l'ouverture à l'autre différent ; Communion et espérance au cœur de la souffrance : Vers une Église humble ; En faveur du renouvellement des structures pour une Église plus synodale ; Les médias, la culture numérique et leurs contributions à rendre l'Église plus synodale.

IV.1. L'unité dans la diversité : source de richesse ou bien pierre d'achoppement ?

19. Depuis sa naissance, l'Église d'Antioche a connu une diversité de modes de vie ecclésiale et liturgiques ; elle s'est notamment ouverte aux civilisations des peuples qui y élurent domicile, à leurs langues et traditions. De même, les Églises de la région ont vécu leur unité dans la diversité, en se mettant au service de l'annonce de l'Évangile et du témoignage de la foi (APECL, §1.5 -p4). Cette unité ne signifiait point uniformisation et fusionnement (E. Ch. I, p3). Elle désignait plutôt un réel partage du même bien, une réponse concertée aux questions soulevées, et une appropriation commune des défis relevés (A.H.C.E, p1). Le fondement de cette unité est le même baptême, la communion dans le même corps du Christ, et l'appel à la même mission (APECL, §1.4, p4). Par conséquent, l'Église une et plurielle est une Église constamment renouvelée par l'Esprit de Dieu, qui l'assortit de toutes sortes de charismes, ministères et structures, la raffermir par l'unité de l'initiation qui s'accomplit en son sein, et par l'intégration de tous les membres sans aucune exclusion (A.H.C.E, p2).

20. L'unité dans la diversité se manifeste au sein de l'Église patriarcale dans la communion du même synode où les diocèses assument, dans le partage, la responsabilité de gestion et de pastorale, coopèrent dans la prise en charge du Peuple de Dieu, à travers l'unité de la liturgie, de l'histoire, de l'identité et de la hiérarchie. Cette unité s'étend à la communion avec les Églises catholiques dans le même pays et la même région, ce qui aboutit à l'instauration de structures de synergie et de partenariat, à l'image des Assemblées des Patriarches et Évêques catholiques créées dans chacun des pays de la région, et du Conseil des Patriarches Catholiques d'Orient. Le but est de favoriser la coopération dans l'espace pastoral commun au service de la même annonce évangélique. Toutefois, chaque Église maintient sa propre identité et son antique et illustre tradition, ce qui entérine l'unité dans la diversité, manifeste la richesse de la pluralité et son rôle décisif dans l'expression de la même foi, et concrétise la catholicité de l'Église, que ce soit au niveau des Églises orientales catholiques, ou bien avec l'Église catholique romaine, ou bien avec les Églises orthodoxes et protestantes du Moyen-Orient.

21. Les hommes et femmes, fils et filles de nos Églises, sont des êtres compétents, dotés de divers charismes et talents qu'ils mettent volontiers au service de l'unité

² Cf. Liste des sigles et des références, page 18.

de l'Église et de son renouveau (E. S. I., §17, p3). C'est pourquoi il incombe à l'autorité ecclésiastique, qui entretient une étroite collaboration avec l'ensemble du peuple, de bien discerner charismes et ministères, afin que tous les membres de notre peuple assument la responsabilité commune dans les différents domaines de la vie ecclésiale (E. Ch. I, §21, 23 p10-11). À cet égard, on a fait ressortir le rôle des mouvements charismatiques en Égypte, surtout leur impact sur la consolidation, par la louange et la prière communes, des liens fraternels entre les jeunes catholiques (A.H.C.E, p2). D'autres ont loué les efforts déployés par les ordres religieux en vue de vivre authentiquement les vertus évangéliques (E. Ch. I, §5 p4), recommandant d'apprécier le ministère des prêtres à sa juste valeur, surtout dans les circonstances difficiles actuelles (E. S. I., §15, p3). Ils ont aussi évoqué la mission des prêtres mariés et son impact positif sur la famille, les enfants et les jeunes. Une requête fut ainsi formulée pour réexaminer les exigences relatives à la préparation des hommes mariés à la réception des saints ordres, et pour en reconsidérer les aspects théologiques, juridiques, pastoraux, humains et sociaux (A.P.E.C.L, §3.13, p8).

22. Cependant, le maintien de l'unité dans la diversité n'est point aisé ; il est plutôt le don de l'Esprit Saint. En vue de bien gérer la diversité au sein de l'unité, il faut consentir d'énormes efforts et sacrifices, dans un esprit d'humilité, de fraternité, de repentance et de fidélité au Christ. Les membres de l'Assemblée synodale ont dû relever certains griefs qui portent préjudice à l'accomplissement de l'unité au sein de chaque Église, conduisant à la dissension du Peuple de Dieu et à sa dispersion, telles que la tension qui secoue les relations entre clergé et laïcs et l'aggravation de la déchirure qui les sépare les uns des autres (A.P.E.C.L, §1.7, p4), les abus et transgressions éthiques commis par des membres du clergé, des consacrés et des laïcs, à la recherche d'une vie de luxe et d'opulence. Ces comportements poussèrent nombre de jeunes à désertir l'Église (A.P.E.C.L, §2.3, p 5-6), provoquant un état de lassitude et d'accablement parmi les prêtres qui, en raison des contraintes, virent leurs effectifs décroître (A.P.E.C.L, §1.7, p4).

23. Ne pas traiter certaines tensions conduirait éventuellement à la défiguration de cette riche diversité, ainsi qu'à la mauvaise pratique du pouvoir hiérarchique, en se détournant de l'esprit de communion et de partage. En effet, l'exercice des ministères ordonnés et non ordonnés a pour but d'édifier harmonieusement le corps du Christ. Là où le pouvoir ne s'exerce pas dans un esprit de service, la confiance entre fidèles et clercs s'érode (C.E.C.S, §6, p2), si bien que l'esprit clérical sévira dans la mesure où évêques, prêtres et consacrés se mettront à abuser de leur pouvoir (A.H.C.E, p3). Des participants à l'Assemblée ont exprimé leur mécontentement à l'égard des autorités ecclésiastiques qui accaparent le pouvoir et édictent les décisions sans consulter les fidèles (E. S. I., §21, p4), et se sont plaints de l'absence de coordination entre les ministres ordonnés et leurs partenaires laïcs (E. Ch. I., §8, p5). D'autres ont aussi relevé le manque de coordination et de coopération entre ordres religieux et diocèses (E. Ch. I., §4, p5). Ce qui entraîna l'exacerbation de l'esprit négatif, l'altération du sens spirituel de la communion (A.H.C.E, p3), et la remise en cause par les fidèles de la pertinence des décisions émises par l'autorité ecclésiastique, lorsque cette dernière monopolise le pouvoir de décision au détriment de l'esprit de service, entravant ainsi l'avènement de l'unité dans la diversité.

IV.2. La liturgie est notre vie

24. La Constitution pastorale *Sacrosanctum Concilium* affirme que « la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur » (SC 10). En effet, la Liturgie est la vie des Églises en Orient ; sa célébration constitue l'axe fondamental de la vie ecclésiale (E. Ch. I., §13, p8). L'apogée des célébrations liturgiques est, sans doute, l'Eucharistie, car elle édifie l'Église, Corps du Christ (1 Cor 12).

25. Tout en reconnaissant la splendeur des liturgies et spiritualités propres aux Églises orientales (A.O.C.T.S), les rapports soulignent les tensions qui sont créées à cause de la pratique parfois littérale des règles liturgiques traditionnelles au détriment de l'intelligence des fidèles et de leur participation active à l'œuvre d'adoration et de prière, ainsi qu'aux sacrements. Parmi ces tensions sont signalées : l'émergence de dévotions aberrantes de religiosité et de phénomènes malsains rattachés aux apparitions (C.E.C.S, §3, p3), la problématisation de toute forme de renouvellement de modèles liturgiques traditionnels (E. S. I., §17, p3), la non-adhésion de la nouvelle génération aux convictions aux rites et symboles liturgiques (C.E.C.S, §1, p4) en raison d'une déficience en matière de formation liturgique (E. S. I., §16, p3). À cela s'ajoute que des sensibilités divergentes relatives à tel ou tel ordonnancement régissant la célébration liturgique conduisent parfois aux dissensions qui fragilisent la communion et érodent la confiance en l'amour maternel de l'Église. Se pose aussi la problématique du style, du contenu et de la finalité de l'homélie ; sont aussi problématiques le désordre dans le choix des chants, l'absence d'une instance d'inspection susceptible de vérifier la teneur des textes, et de définir la nature de leur usage dans l'Église sous forme de récitation et de chant. Certains participants ont recommandé de renoncer au puritanisme liturgique, de s'ouvrir au processus d'évolution des prières liturgiques et de leur adaptation aux aspirations des fidèles, notamment des jeunes (A.P.E.C.L, §1.2, p3), mettant ainsi l'accent sur la nécessité d'une réforme liturgique capable, d'une part, de prendre en considération la sauvegarde de la tradition et de ses évidences constantes et, d'autre part, de s'ouvrir à la modernité (A.P.E.C.L, §2.4, p6). D'où l'urgence de permettre à la Liturgie de s'acclimater aux réalités naissantes et à leur contexte afin de pouvoir la régénérer (E. Ch. I., §2, p3; (A.H.C.E, p5) en conformité avec les requêtes impliquées dans le processus du retour aux racines.

IV.3. Appel à un œcuménisme créatif et revitalisé

26. L'Église synodale est œcuménique, car elle est la réalisation du cheminement commun du Peuple de Dieu (E. Ch. I., §19, p10), cheminement qui ne s'achève point sans la rencontre des frères et sœurs des autres Églises (A.P.E.C.L, §1.3, p3-4). « En Orient, nous serons chrétiens ensemble ou nous ne serons pas » CPCO, 1^{er} lettre pastorale, 1991). Car la présence chrétienne est tributaire du témoignage de chaque fidèle et de chaque Église, reposant surtout sur le témoignage commun des chrétiens. Il est indéniable que le mouvement œcuménique au Moyen- Orient a contribué à l'émergence d'une réalité dialogique favorisant collaboration et interaction dynamique entre les Églises (E. S. I., §6, p2), et privilégiant une œuvre commune de pastorale humaine au service de la charité, à travers le déploiement d'expériences spirituelles et ecclésiastiques concrètes

(A.P.E.C.L., §3.7 p7). Certains participants virent dans l'expérience des mariages mixtes un facteur positif susceptible de consolider les relations entre les Églises (E. S. I., §6, p2), alors que d'autres en ont vu un facteur de risque et un foyer de conflits (Eglise Copte). La participation à l'Assemblée de quelques amis orthodoxes et protestants fut une expérience enrichissante qui a confirmé l'importance du vivre-ensemble et de la recherche inlassable de l'unité visible.

27. Pour les chrétiens d'Orient, l'unité est une question de vie ou de mort (Patriarche Maximos IV). Aussi l'adhésion de la famille des Églises catholiques au Conseil des Églises du Moyen- Orient (CEMO/MECC) a-t-elle été l'expression évidente de son désir de réaliser l'unité dans la diversité, à travers le rassemblement et la collaboration dans divers domaines de la vie ecclésiale, surtout la diaconie de l'annonce, et aussi à travers la coexistence avec les autres citoyens issus de différentes religions et confessions. En effet, le Conseil contribue au rayonnement de l'esprit œcuménique entre les Églises, à l'accentuation du rapprochement et du travail commun en pastorales, et à l'affermissement du témoignage commun. C'est pourquoi le mouvement œcuménique au Moyen-Orient est considéré comme un modèle unique de cheminement commun transcendant les cadres et limites de la seule famille ecclésiale ; modèle aussi d'engagement en faveur de la communion entre les Églises dans toutes leurs diversités et en dépit de leurs divergences doctrinales, liturgiques et canoniques.

28. Le repliement sur l'identité confessionnelle, la peur de s'ouvrir sur une altérité différente (E. S. I., §3,p1), le déficit de transparence (A.O.C.T.S, §5, p2), la propagation du prosélytisme exercé surtout par certaines communautés évangéliques nouvelles sous prétexte d'offrir des aides financières, médicales et alimentaires au cœur de la crise économique affectant de manière aiguë le niveau de vie, autant de réalités sombres qui perturbent les relations inter-ecclésiales et portent préjudice à l'esprit œcuménique (A.P.E.C.L., §2.8, p6). À cela s'ajoutent des tensions et discordances affectant les relations des Églises d'Occident avec les Églises d'Orient (C.E.C.S, §2, p3); la problématique du droit canon ecclésiastique qui se trouve écartelé entre unité et décentralisation ; les ingérences politiques dans les affaires œcuméniques (Eglise Latine) amenant certains participants à évoquer la métaphore de « l'hiver œcuménique » (A.H.C.E, p4), succédant à l'âge d'or œcuménique prévalant dans les années soixante et soixante-dix du siècle révolu.

IV.4. L'Église de l'ouverture à l'autre différent (élargissement de l'espace de la tente)

29. Dans la région du Moyen-Orient en proie à une grave tension politique, sécuritaire et sociale, due au conflit sunnite-chiite en Irak, au Yémen et en Syrie, et à l'hégémonie des mouvements et organisations fondamentalistes dans certains pays, les chrétiens ressentent le danger du déracinement, de la déportation, et de la menace d'anéantissement du patrimoine chrétien (A.P.E.C.L., §2.11, p6). Les rapports fournis par les Églises catholiques du Moyen-Orient et issus des travaux de l'Assemblée synodale soulignent l'émergence de diverses tensions : peur de la recrudescence de la violence (E. S. I., §2, p1), risque de dissolution dans la culture musulmane prédominante (E. S. I., §13, p3), impact de l'extrémisme religieux sur la présence chrétienne (C.E.C.S, §9, p3), incapacité de créer de nouvelles méthodes

et stratégies d'écoute et d'abolition des obstacles (E. Ch. I., §10, p6), absence d'un environnement propice au dialogue (E. Ch. I., §11, p7), indifférence ensablée et perte de tout intérêt vis-à-vis de l'autre différent (E. Ch. I., §24, p11), infécondité des tentatives de dialogue et de rapprochement dans certains cas (E. Ch. I., §18, p9), problématique d'implantation des réfugiés palestiniens et des déplacés syriens à majorité musulmane, entraînant un dysfonctionnement relatif à l'expérience de la liberté de la foi en général, et à la pratique libre et régulière des rites religieux chrétiens en particulier (A.P.E.C.L, §2.10, p6). Cependant, en dépit de tout cela, a été réaffirmée de manière claire l'ouverture des Églises locales à l'autre différent, tant au niveau de la foi, qu'au niveau de la culture ou des concepts et choix. L'accent a été aussi mis sur la nécessité de l'écoute, du dialogue et de la coexistence, car la tente, *i. e.* l'Église, que Dieu a dressé au cœur de l'homme et du monde, est suffisamment large pour accueillir tous, sans aucune exclusion.

30. Le concept d'autrui ne se limite point aux femmes et hommes qui appartiennent aux autres Églises, ni aux autres religions ! L'autre différent pourrait être le plus proche de chaque personne. Par sa fidélité au Christ, l'Église poursuit la même œuvre de rédemption, dans la mesure où elle manifeste son amour à tout être humain sans distinction ni discrimination. Elle ne saurait exclure personne, car elle perdrait son identité et sa mission qui consiste à poursuivre la rédemption par le Christ. La participation de fidèles ayant des besoins particuliers, handicapés physiques et mentaux, soit dans la prière, soit dans les groupes de réflexion, fut une éloquente expression témoignant, au cours de cette Assemblée, de l'ampleur de la tente de l'Église. À cet égard, les membres participants, parmi ceux et celles ayant des besoins particuliers, firent ressortir la caractéristique de leur participation à la vie de l'Église et à sa mission, selon leurs capacités propres (A.P.E.C.L, §1.11, p4). Dans tous les cas, il faudra, d'un côté, sauvegarder la dignité de ces personnes ; de l'autre, organiser des sessions de formation et de sensibilisation, dans les paroisses, les écoles, les instituts et les universités. D'où l'importance de former des guides et conseillers compétents, capables d'accompagner ces personnes et leurs familles.

31. L'Église deviendra plus synodale à mesure qu'elle s'évertue à promouvoir la coexistence et le dialogue avec les autres religions, en vue de manifester le vrai et unique visage de Dieu (E. Ch. I., §6, p5). L'écoute constitue le premier pas dans l'accueil bienveillant de l'autre différent (E. Ch. I., 9, p6). À ce propos, les rapports et les délibérations des groupes de travail ont rendu hommage à l'initiative du pape François et du cheikh Ahmed Tayeb, grand imam de la mosquée Al-Azhar, qui signèrent et publièrent le *Document sur la fraternité humaine*. Les répercussions concrètes positives ont été accueillies avec bienveillance, de même que l'impact de la rencontre du Saint Père François avec l'Ayatollah Al-Sistani au Negef (É.S.I. § 13, p. 3), et l'effet crucial produit par les visites effectuées par le pape François dans les pays du Moyen-Orient, a ainsi manifesté le caractère positif et prometteur du dialogue avec les musulmans.

32. Les opportunités de dialogue s'intensifient et se consolident dans la participation aux institutions et colloques prônant l'entente (E. Ch. I., §18, p10), dans les rencontres et rassemblements regroupant des fidèles appartenant aux différentes religions, et dans la collaboration avec toutes les instances religieuses visant à établir

les bases communes du dialogue (A.H.C.E, p2). L'accent a été mis, dès lors, sur l'importance de la formation au dialogue, la promotion des initiatives d'ouverture aux fidèles des autres religions, la concrétisation de la fraternité humaine (A.P.E.C.L, §1.5, p4), l'importance de créer de nouvelles méthodes de dialogue susceptibles de contribuer à le transférer des bureaux administratifs aux paroisses et aux réalités de tous les jours (A.P.E.C.L, §4.2, p8).

IV.5. Communion et espérance au cœur de la souffrance : Vers une Église humble (le grain de sénevé, Mc 4, 30-32)

33. Les Églises du Moyen-Orient sont nées du sein de la souffrance et des persécutions, et c'est dans le sang que leur histoire a été écrite. L'hagiographie des martyrs a constitué la plus grande partie du *Synaxaire*, et est devenue une source d'inspiration pour de nombreux croyants et croyantes, qui y ont puisé une énergie d'espoir pour survivre et persévérer. Leurs reliques demeurent jusqu'à nos jours une source de bénédictions et de miracles. Cette réalité difficile n'a pas empêché l'émergence de tensions et de défis dont en premier l'émigration (E. Ch. I., §3, p4), qu'ont franchement soulevés les consultations au sein des Églises et les synthèses des groupes de travail tout au long de l'Assemblée synodale. Les rapports et les entretiens ont dénoncé un problème fondamental dont souffrent nos Églises et qui devient de plus en plus critique et dangereux, à savoir l'émigration massive des jeunes, ce qui conduit à vider ces dernières de leurs capacités et ressources (A.P.E.C.L, §1.7, p4), et à disperser les familles dans les pays de diaspora ou en déplacement interne (E. S. I., §2, p1) Ce problème a dégénéré en menace existentielle (C.E.C.S, p1-2).

34. En dépit des inlassables initiatives prises par le Pape François pour sauvegarder la présence chrétienne dans la région, et malgré les efforts de leurs Béatitudes les patriarches et évêques visant à maintenir les meilleures relations avec autorités civiles et chefs d'autres religions, les craintes ne font que grandir quant au retour des vagues de l'intégrisme violent, à la recrudescence de l'émigration, aux défis de l'accueil des immigrés et des déplacés (A.H.C.E, p4), à la manière de préserver l'identité des immigrés, leurs traditions et rituels dans les pays de diaspora, tout comme leur appartenance ecclésiale d'une part et la relation avec l'Église latine et leur intégration dans les pays d'immigration d'autre part (A.P.E.C.L, §2.9, p6). Certains des participants ont également suscité des questions délicates auxquelles sont confrontés les croyants vivant dans les pays du Moyen-Orient, entre autres celles de l'armement, du service militaire obligatoire, de la théologie de la libération ?! (C.E.C.S, §2 p4), ainsi que de la fidélité des dirigeants chrétiens aux valeurs spirituelles dans l'exercice de leur fonction politique, en particulier lors de la prise de décisions de guerre et de paix (A.P.E.C.L, §3.6, p7).

35. Quant aux recommandations que présentèrent les rapports et le travail des équipes, elles se résument en trois :

- Pour l'Église, s'ouvrir à l'autre et écouter les différentes opinions ont élargi des horizons d'espérance, ont uni les chrétiens dans le témoignage de leur foi et ont nourri le sentiment d'appartenance à l'Église (A.P.E.C.L, §1.1, p3) ;
- Faire confiance aux initiatives des Églises locales et Assemblées nationales, sans attendre les solutions venant de l'étranger (A.S.P. du 14.02.2023) ;
- Témoigner que la vie consacrée offre un bon modèle pour vivre dans l'intégrité

et l'espérance au cœur de la souffrance (C.S. Dulcis).

IV.6. En faveur du renouvellement des structures pour une Église plus synodale

36. Il est devenu évident pour l'Assemblée que les Églises orientales sont de structure synodale. Pour que ces différentes structures soient mises au service de la communion, du partenariat et de la mission, elles doivent sans cesse être renouvelées, notamment en les activant à différents niveaux : les Conseils pastoraux et diocésains, les Assemblées nationales des Patriarches et des Évêques et le Conseil des Patriarches Catholiques d'Orient, afin que ces structures soient plus contributives, professionnelles et transparentes, et qu'elles n'entravent pas la transmission du message à tous. Quelques laïques, hommes et femmes, ont proclamé vouloir vivre en partenariat au sein de l'Église, partager la responsabilité et porter le fardeau de la mission avec leurs évêques et prêtres (A.P.E.C.L, §4.4, p8). Ils ont recommandé de veiller sur le travail des comités financiers et de ceux qui sont chargés d'apporter secours et assistance aux nécessiteux, aux pauvres et aux affligés (E. Ch. I., §11, p22).

37. Afin d'exaucer l'appel de Sa Sainteté le Pape François à construire une Église plus synodale, les Églises orientales catholiques s'appliquent à aborder le pluralisme culturel avec une plus grande conscience et estime de l'autre, notamment lorsqu'elles accompagnent les jeunes hommes et femmes qui se sentent éloignés de l'Église, de peur que ce sentiment ne devienne indifférence avec le temps. Un certain nombre de participants à l'Assemblée ont évoqué la réticence des hommes et femmes laïques à participer parfois à la vie de l'Église, en raison du manque de transparence et de la tyrannie de l'autoritarisme de certains ecclésiastiques (A.P.E.C.L, §1.8, p4). D'autres participants ont de même fait observer la prédominance du caractère institutionnel au sein de l'Église, ce qui altère parfois les fondements du service ecclésial, sacerdotal et monastique, en raison de leur écart avec l'esprit de la mission gratuite et du témoignage personnel. Certaines institutions ecclésiastiques ont acquis parfois un caractère organisationnel dont ont bénéficié plus les riches que les pauvres (A.P.E.C.L, §2.6, p6). Or certains ont exprimé le besoin pour les Églises orientales catholiques de revoir le concept de leadership ecclésiastique, ses tâches et ses principes, et d'adopter les fondements modernes d'administration et gouvernance. Le renouvellement des structures ecclésiastiques requiert une attention particulière et réserve une plus grande attention à la pastorale de la famille, de la femme et de la jeunesse.

La pastorale de la famille

38. Les participants à l'Assemblée ont vu la nécessité de veiller à éduquer la famille, à élever les enfants à prier, à lire la sainte Bible et à s'entraîner à écouter la Parole de Dieu (A.P.E.C.L, §4.1, p8). Dans cette éducation, c'est avec audace et transparence qu'il faut accorder aux nouvelles questions éthiques l'attention qui leur est due (A.P.E.C.L, §4.4, p9). Pour cela, les participants ont recommandé de consacrer des programmes spéciaux aux couples mariés et aux fiancés (E. Ch. I., §5, p5), et d'accompagner les conjoints et les familles qui rencontrent des difficultés à cause des mutations culturelles. Ainsi, l'Église s'attache à traiter le phénomène de la désintégration de la famille et travaille à la protéger et à la fortifier, car elle est le noyau de l'Église et de la société (A.P.E.C.L, §3.2, p7).

39. Les Églises observent récemment l'augmentation du nombre de couples séparés, de ceux qui privilégient le changement de leur confession ou religion en vue du divorce, et des femmes qui recourent à l'avortement... (A.P.E.C.L, §2.13, p7). Elles voient la communauté LGBTQ+ participer parfois au transfert d'idées et de concepts de la société occidentale et à la diffusion de la théorie du genre dans le monde de la communication électronique et des réseaux sociaux, ainsi que leur impact sur la jeunesse (A.P.E.C.L, §2.12, p6).

40. L'accès aux sacrements dans certains des cas susmentionnés pose souvent un problème dans les Églises. La question porte sur le fait de bien discerner, dans de pareilles situations, à la lumière de la Parole de Dieu et selon les données qu'offre l'enseignement de l'Église. Certains estiment que pour l'Église catholique il faut définir le concept de sexualité et les questions morales qui s'y rattachent, alors que d'autres mettent l'accent sur des sujets qui aident à éviter problèmes et difficultés, en trouvant de nouvelles façons de soutenir les familles par les institutions ecclésiales (E. Ch. I., §14, p8), de fournir des programmes préparatoires appropriés au sacrement du mariage (E. Ch. I., §17, p10), de communiquer avec les familles qui vivent à l'écart des églises (C.E.C.S, §1, p4), et de chercher à n'écartier ou exclure personne dans le processus synodal.

Vocation et rôle de la femme

41. Les participants à l'Assemblée ont confirmé la vocation et le rôle de la femme dans la vie et mission de l'Église, en tant que membre constitutif, actif et pionnier du processus synodal (A.P.E.C.L, §3.3, p7). Sa participation à ce cheminement est le résultat de son engagement dans la mission de l'Église, malgré son écartement des instances de décision, ce qui a poussé le Bureau pour la pastorale de la Femme, dans l'Église maronite, à suggérer un synode spécial pour la femme, constituant une première dans nos Églises orientales, aussi bien dans ses significations et approches théologiques, académiques, que pastorales et sociales (A.P.E.C.L, §3.14, p8). Ce cheminement synodal a pris une dimension œcuménique et globale, incluant des membres d'autres Églises, voire des musulmans.

42. Lors du débat engagé dans les groupes de réflexion, le débat s'est focalisé sur la question de la vocation et du rôle de la femme dans l'Église, sur son concours à l'administration et la gouvernance. Les participants à cette Assemblée sollicitent l'Église de prendre des initiatives claires et intransigeantes à ce propos (E. S. I., §16, p3). Cela nécessite un courage prophétique, d'autant plus que la question du ministère féminin a été objet de discussion (A.P.E.C.L, §1.14, p5). Cependant, avant d'aborder cette question, il est nécessaire d'assurer une formation théologique, ecclésiale et technique aux femmes engagées, avant que certaines d'entre elles n'assument un rôle actif dans l'administration ou reçoivent un ministère ecclésial comme celui de diaconesse dans les œuvres de charité (A.P.E.C.L, §1.16, p5).

La pastorale des jeunes

43. L'Assemblée a souligné l'importance des jeunes et de leur rôle dans la vie de l'Église, ainsi que de leur accompagnement et formation, notamment de ceux qui se sont détournés de la communion ecclésiale (A.H.C.E, p3). Elle a de même insisté sur le besoin d'accompagner les victimes traumatisées par des agressions morales que

certaines ecclésiastiques et laïques leur ont infligées, ainsi que sur le secours à leur fournir pour affronter les défis qu'ils rencontrent (A.P.E.C.L, §2.3, p5-6).

44. L'Assemblée a exprimé la nécessité d'encourager et de soutenir les initiatives qui invitent les jeunes à se rencontrer et à œuvrer ensemble pour la proclamation de la Bonne Nouvelle, parmi lesquelles figurent, à titre d'exemple, les rencontres préparatoires des jeunes pour accompagner l'Assemblée synodale, la Pastorale universitaire, les rencontres de prière selon la spiritualité de la Communauté œcuménique de Taizé, les Journées nationales des Jeunes, l'expérience synodale œcuménique qui réunit des jeunes des pays du Moyen-Orient sous l'égide du groupe *Nous Choisissons la Vie* et de la fondation *Pro Oriente* (Pour l'Orient), et autres rencontres et rassemblements... Aujourd'hui, les jeunes ont besoin de retrouver dans la synthèse de cette Assemblée synodale des preuves de l'engagement de l'Église en faveur de ces orientations, en reconnaissant ses marques de faiblesse quant à sa capacité d'aborder des questions délicates qui nécessitent une parole prophétique et une prise de position explicite. La transparence et la sincérité avec lesquelles les responsables ecclésiastiques se comportent à tous les niveaux aident les jeunes à reconstruire la confiance en eux, selon les exigences qu'impose la volonté de purifier leur mémoire et de mener la vie sur le chemin de la repentance. Tout cela contribue à renouveler la pastorale des jeunes et les attirer vers la personne de Jésus-Christ, comme l'affirme le Pape François dans l'exhortation apostolique : *Le Christ vit* » (chapitre 7). Ainsi l'Église devient plus synodale. (J. APECL).

IV.7. : Les médias, la culture numérique et leurs contributions à rendre l'Église plus synodale

45. Les médias et la publicité se retrouvent à la base de la mission de l'Église chargée de prêcher au monde la Bonne Nouvelle du salut : aussi a-t-elle été pionnière dans la conception de méthodes, de techniques et de moyens médiatiques et informatifs pour faire proclamer la Bonne Nouvelle de la Résurrection. Depuis l'Antiquité, des copies manuscrites de la sainte Bible et des prières sont apparues dans nos Églises orientales comme outil de diffusion et d'information écrites. Ensuite, l'icône qui véhicule et figure les faits scripturaux du salut a été adoptée comme moyen de transmission visuelle. Par la suite, est apparu le procédé consistant à se servir des mélodies populaires dans les Églises de rite syriaque et à remplacer leurs textes par la prose et la poésie des Saints Pères, dont l'éminente figure de saint Éphrem le Syrien, harpe du Saint-Esprit. Ce procédé est considéré un outil audio-médiatique.

46. Les Églises orientales ont suivi le développement des médias. Elles établissent des institutions spécialisées dans différents pays, et renforcent leurs structures moyennant des centres catholiques pour les médias, supervisés par des comités épiscopaux. Vu l'importance de ce secteur, l'action de servir la Bonne Nouvelle et la « nouvelle évangélisation » dépend du bon usage que font les Églises de la communication et de la culture numérique. Au cours des consultations synodales et des travaux de l'Assemblée, les affirmations suivantes ont été avancées : montrer l'importance des médias comme outil de communication efficace pour véhiculer la Bonne Nouvelle (E. Ch. I., §12, p7); affirmer que les experts des médias chrétiens,

clergé et laïques, doivent assumer la responsabilité du témoignage en faveur des principes et valeurs chrétiens (A.O.C.T.S.), en faisant face aux concepts et idées qui offensent la dignité humaine et nourrissent l'esprit de l'éloignement de Dieu et contribuent à répandre la décadence morale (A.P.E.C.L, §3.18, p8). Est également confirmé le besoin de former des experts dans le domaine de communication et de médias chrétiens (A.P.E.C.L, §4.3, p8). Les conclusions des Églises et les débats de l'Assemblée ont mis en garde contre les retentissements de l'abus des médias sociaux sur les fidèles, en particulier sur les jeunes (A.P.E.C.L, §2.7, p6).

V. Comment nos Églises catholiques orientales peuvent-elles devenir plus synodales ?

47. « Le nom de l'Église est synode ». Cette définition éclaire la façon dont on pourrait comprendre la nature même de l'Église, ainsi que l'unité de ses membres et la complémentarité de leurs rôles, de même que leur union en Jésus-Christ, par l'action de l'Esprit Saint. L'Église est dans l'histoire, le Peuple de Dieu qui marche ensemble vers l'accomplissement du Royaume du Père. Mais, comment cette synodalité pourrait-elle se développer ? Et quels seraient les moyens de sa réalisation ?

48. Au cours de l'Assemblée synodale, dans la prière, la conversation spirituelle, les débats et les discussions, ont émergé des propositions qui pourraient soutenir les Églises pour être plus conformes à leur nature profonde et devenir plus synodales. En voici les plus importantes :

- a. Opérer un changement dans les mentalités de tous, laïcs et clercs, afin d'assumer l'universalisme du salut par le Christ et de se fournir les moyens adéquats pour mieux le comprendre et le réaliser. Cela exige que chaque baptisé vive et se reconnaisse comme membre du Peuple de Dieu, par la parole, l'action engagée, l'exemple de vie et le témoignage.
- b. Reconnaître la complémentarité entre le sacerdoce royal et le sacerdoce ministériel (diaconat, presbytéral, épiscopal), tous deux participant de l'unique Sacerdoce du Christ et ordonnés l'un à l'autre (LG 10). Adopter pour ce faire le discernement spirituel comme méthode pour promouvoir l'écoute, le cheminement ensemble et la capacité de reconnaître la volonté de Dieu.
- c. Affirmer que chaque fidèle baptisé jouit du « sens de la foi » et que l'Église réalise sa mission à travers l'appel universel à la sainteté, jusqu'à ce que le Christ soit « tout en tous ». S'engager à cheminer ensemble malgré tout ce que cela exige de dépouillement et d'ouverture à l'autre pour l'accepter tel qu'il est.
- d. Œuvrer au renouvellement de la vie liturgique dans les Églises en prenant soin de préserver l'essentiel de la Sainte Tradition et en veillant, dans le même temps, à l'adaptation des offices liturgiques aux besoins actuels du Peuple de Dieu, tributaires de contextes et de circonstances propres aux différents

- pays et sociétés. Dans la mesure où la vie de l'ensemble du Peuple de Dieu s'organise autour de la Liturgie, il est important de tenir compte de l'ensemble des facteurs qui interviennent et bien former les membres qui œuvrent pour ce renouvellement de la vie liturgique.
- e. Purifier le ministère des prêtres de toute faiblesse et manquement présents chez certains parmi eux, car ils sont incompatibles avec la sainte vocation et le service à l'image du Christ, Serviteur par excellence. Cette purification exige de revoir les moyens et les critères de choix des candidats aux saints ordres de diacre, prêtre et évêque. Cela suppose de ne pas se contenter de s'assurer seulement de leurs compétences scientifiques et théologiques, ni de leur savoir-faire en matière de gestion et d'administration, mais il s'agit de s'assurer avant tout de leur capacité à respecter leur saint engagement et à tenir une vie de vertu qui soit le signe d'un engagement pastoral et d'un amour du Christ jusqu'au martyre (Voir les notes sur les papiers accrochés aux murs).
 - f. S'engager d'un engagement irréversible au rétablissement de l'unité visible de l'Église et promouvoir les relations œcuméniques avec les Églises et les communautés ecclésiales au Moyen-Orient. En outre, il s'agit de mettre en place de nouvelles initiatives envers les autres Églises, notamment dans les domaines de la coopération et du témoignage commun. Rendre opérationnel le rôle des Églises catholiques au sein du Conseil des Églises au Moyen-Orient et chercher à unifier les dates des fêtes. L'expérience des accords pastoraux au sujet de l'identité ecclésiale, de la communion solennelle et des mariages mixtes (Charfet-1996) pourrait être considérée comme un modèle pour de telles initiatives, surtout pour l'unification de la date de la célébration de Pâques.
 - g. Reconnaître la valeur de la diversité religieuse, culturelle et humaine dans la région du Moyen-Orient, et confirmer le choix de vivre ensemble afin d'ouvrir une nouvelle page dans les relations avec les musulmans et les juifs, ainsi qu'avec les adhérents d'autres religions, les agnostiques et ceux qui déclarent n'appartenir à aucune religion, courant philosophique ou idéologie en particulier. Œuvrer pour la purification de la mémoire et s'engager dans un dialogue authentique et audacieux, fondé sur la charité et le respect mutuel. Ce n'est qu'à ces conditions que nos Églises orientales pourront contribuer à la pastorale de réconciliation au service du Bien commun et de l'avenir des peuples de la région.
 - h. Abandonner toute forme d'exclusion de la femme, quant à sa participation à la vie de l'Église, particulièrement à l'élaboration de décisions ecclésiales. Nos Églises respectives devraient commencer à réfléchir sérieusement au rétablissement du diaconat de la femme. On attend d'ailleurs avec impatience les conclusions du synode pour la femme, dont l'initiative et la mise en œuvre reviennent à l'Église maronite, ayant pour objectif de permettre aux femmes d'être effectivement plus actives et plus présentes dans la vie des Églises orientales catholiques.
 - i. Faire confiance aux jeunes et croire en leurs dons et capacité à contribuer aux diverses responsabilités, notamment au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle. Ceci exige un accompagnement pastoral qui consiste à les écouter

attentivement, les accompagner et les assister dans le discernement de leur vocation dans leurs Églises. Avoir foi dans la participation des personnes handicapées et dans la valeur et l'importance de leur rôle constructif pour la vie de l'Église. Il convient d'accueillir leur expérience humaine et spirituelle, ainsi que l'expression de leur espérance susceptible d'inspirer les bien-portants.

- j. Adopter les méthodes de gouvernance et de transparence pour l'administration des institutions ecclésiales, dans les divers secteurs. De nombreuses voix se sont élevées parmi les fidèles des Églises orientales catholiques pour que soient réexaminées les méthodes de gouvernance et d'administration, particulièrement lors de prise de décisions. Ces voix ont appelé à comprendre le pouvoir comme étant l'une des expressions concrètes de la charité et du service.
- k. Éviter les complexes de minorités et bannir la peur qui lui est associée, en raison de multiples épreuves subies à travers les persécutions, l'immigration et d'autres situations difficiles, afin de ne pas succomber aux tentations et de préserver la Foi et l'Espérance. Il faudrait également œuvrer pour permettre aux chrétiens de s'enraciner dans les territoires de leurs pays respectifs et contribuer à endiguer le processus actuel qui vide l'Orient de la présence chrétienne et risque de changer son identité démographique. Cela exige de mettre en place une coopération serrée avec les autorités civiles. Par ailleurs, pour que nos Églises puissent incarner l'Église de l'Espérance au Moyen-Orient, il y a besoin de ranimer l'esprit prophétique qui se met à l'écoute de la Volonté de Dieu et œuvre à sa réalisation, car Dieu est le vrai Maître de l'Histoire. C'est ainsi que le témoignage de l'Espérance demeure jusqu'à la fin des temps.

VI. Priorités

49. De toutes ces conclusions synodales, émergent trois priorités qui méritent, de point de vue des Églises orientales catholiques, à être présentées lors de la première assemblée plénière du prochain Synode (octobre 2023) :

- a. Aider les Églises particulières à promouvoir la catholicité de l'Église dans un rapport harmonieux entre Unité et Diversité, tout en préservant la spécificité de chacune d'entre elles ? Dans ce sens, quel est l'apport et le rôle des Églises orientales catholiques dans la communion de toutes les Églises ?
- b. Préciser les structures de communion et les liens juridiques entre les Églises Patriarcales catholiques et le Successeur de Pierre sur le Siège de Rome ? Reconsidérer la nature de leur relation avec les différents dicastères de la Curie romaine qui sont au service de la communion au sein de l'Église universelle ?
- c. Définir et promouvoir les structures et les mécanismes les plus appropriés pour concrétiser la synodalité dans la vie de l'Église, Peuple de Dieu, tout en considérant la multiplicité et la diversité des contextes religieux et socio-culturels à travers le monde ?

Conclusion

50. Dans la joie éprouvée à l'idée d'une rencontre qui a permis de célébrer l'Église Une, et malgré la tristesse liée à la perte des victimes des tremblements de terre meurtriers en Turquie et en Syrie, nous a été donnée la grâce de célébrer l'Assemblée synodale continentale des Églises catholiques du Moyen-Orient et du Golfe Arabique. Ensemble, nous nous sommes mis à l'écoute les uns les autres et au message que l'Esprit nous transmet aujourd'hui. Tous les participants et les participantes à cette Assemblée ont exprimé leurs joies et leurs espoirs, ainsi que les peurs et les défis auxquels ils doivent faire face. Cela les a encouragés à entreprendre des initiatives concrètes pour lesquelles ils se sont investis dans les Églises respectives. De plus, leur participation a fait en sorte que la synodalité soit une expérience réelle et un espace d'expression libre, surtout pour les femmes et les jeunes, ainsi que pour de nombreuses personnes dont les voix n'étaient plus entendues ; ou encore pour les personnes handicapées ; et enfin, pour tous ceux qui se sont trouvés à la marge de la vie pastorale. L'expérience de cette Assemblée synodale a constitué une sorte de remède à de nombreuses situations difficiles au sein de chaque Église, et aux relations tendues entre les différentes Églises. Cette Assemblée a reconnu clairement deux dimensions sans lesquelles l'Église perdrait la raison d'être et l'âme de son existence en Orient : la dimension œcuménique qui concerne les relations avec les Églises sœurs ; la dimension dialogique qui assure l'ouverture et la rencontre avec les autres religions.

51. Il est clair que le Peuple de Dieu au Moyen-Orient est amené à témoigner de sa foi, à travers sa vie et son Espérance, en dépit de la complexité du contexte actuel. L'appel au renouvellement au cheminement ensemble, au dialogue et au discernement sont une urgence qui n'admet aucun ajournement. Cueillir, sans tarder, les fruits de la synodalité, se fait au regard de l'engagement constant à marcher ensemble derrière le Christ et sous la guidance de l'Esprit Saint, en tant que Peuple de Dieu, animé par la volonté de promouvoir la fraternité humaine. C'est ainsi que les Églises orientales catholiques parviendront à répondre à l'appel de sa Sainteté le Pape François, à réaliser ce que Dieu veut pour son Église au troisième millénaire : qu'elle soit plus synodale.